

Entretien avec le président sortant de la FMH

«Se mettre en avant n'apporte rien»

Interview réalisée par Matthias Scholer

Rédacteur en chef du BMS

En 2012, Jürg Schlup a été élu à la tête de la Fédération des médecins suisses (FMH), à la surprise de beaucoup. Après huit ans en tant que président, le Bernois a renoncé à se représenter. Alors qu'il va passer les rênes à sa successeuse Yvonne Gilli fin janvier, l'heure est venue de revenir sur huit années mouvementées.

Jürg Schlup, vous avez présidé la Fédération suisse des médecins pendant huit ans. Entre la joie d'entamer un nouveau chapitre et la nostalgie, quel est le sentiment qui prédomine?

Les deux coexistent. J'ai eu le privilège de diriger la FMH, ce qui m'a beaucoup apporté en tant qu'homo politicus. Mais «partir, c'est toujours mourir un peu» [1].

Votre élection, en 2012, en a surpris plus d'un. Les élections à la FMH sont-elles précédées, comme celles au Conseil fédéral, par une «nuit des longs couteaux» durant laquelle ce genre de «plans» sont échafaudés?

Cela dépend. En 2012, les nouveaux candidats au Comité central voulaient un changement que le président d'alors ne voulait pas; dans ces conditions, les élections

ont été très disputées et leur issue imprévisible. Les discussions, les négociations et les alliances spontanées ont joué un rôle central, ce qui est normal dans ce type de situation. En 2020, avec un président en exercice souhaitant lui-même un changement, soutenu par le Comité central et la Chambre médicale, la situation favorisait plus la stabilité.

Dans votre premier éditorial pour le BMS, vous écrivez, en référence à la diversité des spécialités médicales: «Ce n'est que dans un jeu d'ensemble respectueux de tous les interprètes qu'un orchestre obtient un résultat harmonieux.» Etes-vous parvenu, en tant que chef d'orchestre, à accorder vos membres?

C'est ce que je me suis efforcé de faire, et je pense y être assez bien arrivé. Notre orchestre de politique professionnelle ne pouvait se faire entendre que par un précis jeu d'ensemble. Le rôle du chef d'orchestre consiste à créer un climat favorable à la coopération et à impliquer également celles et ceux qui préféreraient jouer en solo. Ce n'est que de cette façon qu'un orchestre ou une organisation professionnelle atteindra ses objectifs.

La presse vous a décrit souvent comme un leader discret, mais persévérant. Cette description vous paraît-elle juste?

Je suis persévérant et très constant. Se mettre en avant n'apporte rien. Ce qui importe c'est l'impact, l'objectif visé. Et je pars toujours du principe que les autres pourraient aussi avoir raison. Avoir le sens de la mesure et le sens des responsabilités sont à mon avis essentiels et j'ai parfois peiné à les retrouver chez mes adversaires. Je sais aussi qu'en politique comme en politique professionnelle, le consensus est une denrée rare et donc précieuse. Enfin, j'ai toujours eu conscience que la FMH



Jürg Schlup – un *homo politicus* tenace et endurant.

avait existé durant plus de 100 ans avant que je n'en devienne président.

Lorsque vous revenez sur votre carrière, quels sont les moments forts dont vous vous rappelez avec le plus de plaisir?

Il y a beaucoup d'événements dont j'aime me souvenir. Le plus grand succès a été la révision du tarif ambulatoire. L'organisation faitière des assureurs m'avait chaleureusement accueilli en 2012 car, m'ont-ils dit par la suite, la reprise d'un dialogue constructif après des années paraissait à nouveau possible. En 2015, nous avons réussi à mettre en place une organisation tarifaire commune avec les assureurs maladie et accidents. Puis nous avons franchi une étape importante avec le dépôt

Un jour ou l'autre, nous nous retrouvons tous patient. A ce titre, les objectifs de coûts nous concernent tous.

du tarif TARDOC en 2019, en collaboration avec des assureurs innovants et avec l'aide des assureurs accidents CTM. Mais nous avons également avancé sur d'autres dossiers, comme celui de la qualité, avec le label «Responsible practice FMH» ou celui de l'interprofessionnalité avec la promotion des *physician associates*. Sur le plan interne, le grand défi a été de mettre en œuvre la décision de la Chambre médicale de 2015, à savoir réduire le budget de 20%. Et bien sûr j'ai été particulièrement heureux d'avoir été réélu en 2016 avec 161 voix sur 167 malgré les nombreux dossiers difficiles en cours et les désaccords internes sur les tarifs.

Et quels sont les échecs qui vous contrarient encore aujourd'hui?

Le pire moment est lié aussi au tarif ambulatoire, lorsqu'en 2016 le tarif révisé a été rejeté par nos membres lors d'un vote à faible participation. Cette décision a fortement desservi le corps médical sur le plan politique. Les nombreuses initiatives déposées sous la Coupole qui mettaient à mal l'autonomie tarifaire en privilégiant des tarifs fixés par l'Etat ont malheureusement pu en profiter.

Avec le TARDOC, la FMH a franchi une étape importante. On n'est toutefois pas encore arrivé au but. A quoi cela tient-il selon vous?

Vous avez raison. Nous n'avons pendant longtemps pas eu de retour, après le dépôt du tarif en été 2019 et aussi après l'envoi de compléments. Dans son rapport du novembre 2020, l'OFSP arrive à la conclusion que le TARDOC pourrait en substance être approuvé avec des adaptations.

On voit arriver aujourd'hui une nouvelle source de problèmes, sous la forme d'un «objectif global national en matière de coûts». Etes-vous soulagé de ne plus avoir à traiter cette question?

Les objectifs politiques en matière de coûts aux dépens de la prise en charge médicale ne me toucheront plus en tant que président de la FMH. Mais un jour ou l'autre, je serai touché comme tout un chacun en tant que patient.

Comment le corps médical est-il représenté dans la Berne fédérale? Connait-on suffisamment les préoccupations des médecins?

Les sondages du FÖG [2] montrent que les points de vue de la FMH sont aussi connus sous la Coupole que ceux de SantéSuisse. Ils sont ainsi mieux établis que ceux de H+ ou d'Interpharma. Néanmoins le manque de médecins ne se fait pas que ressentir dans les soins, mais également au sein du Parlement et de l'administration: rares sont les personnes qui connaissent l'impact des décisions législatives sur la prise en charge des patients au quotidien. C'est donc une partie essentielle de notre travail que de faire valoir notre point de vue auprès des parlementaires.

2020 a été une année très mouvementée en raison de la pandémie de Covid-19. Dans quelle mesure a-t-elle été un défi pour vous, en tant que président de la FMH?

La pandémie a obligé le Comité central à accélérer massivement la cadence. Avec 78 séances protocolées, nous nous sommes réunis trois fois plus souvent que l'année précédente. Le surcroît de travail a été considérable surtout dans les domaines eHealth, santé publique, tarification, législation Covid et et avant tout communication. Le déménagement du Secrétariat général dû à l'assainissement du bâtiment a été un véritable défi dans les conditions liées à la pandémie. Enfin, les deux jours de session de la Chambre médicale ont dû se tenir pour la première fois de son histoire sous forme virtuelle. Il nous a fallu organiser avec à peine deux jours

Rares sont ceux qui, au Parlement ou dans l'administration, connaissent d'expérience l'impact de la législation sur la prise en charge des patients.

de préavis dix tours de scrutin, 40 votes ainsi que tous les débats entre les 173 délégués présents virtuellement et habilités à voter. Un formidable travail d'équipe! Je remercie tous les cadres et collaborateurs, la secrétaire générale et le Comité central pour l'extraordinaire travail accompli durant cette année 2020.

La pandémie a-t-elle un impact sur la vision de la population et de la politique sur le système de santé et sur le débat lié aux coûts?

La pandémie met davantage l'accent sur la sécurité de l'approvisionnement. Cela a été perceptible au sein du Parlement, qui a transmis à la quasi-unanimité une

En 2015, nous sommes parvenus à mettre en place une organisation tarifaire commune avec les assureurs maladie et accidents disposés à innover.

intervention dans ce sens. Le dernier baromètre des préoccupations réalisé par GfS Bern [3] montre que les primes d'assurance-maladie occupent désormais beaucoup moins le devant de la scène. Le manque de main-d'œuvre qualifiée et les ruptures de stock suscitent en revanche une attention accrue, alors que les coûts reculent légèrement dans le classement.

Avec l'élection d'Yvonne Gilli, la FMH aura pour la première fois une femme à sa tête à partir du 1^{er} février. L'ISFM joue aussi la carte féminine en élisant Monika Brodmann Maeder à sa présidence. La tendance est-elle à votre avis à une féminisation des postes de cadres?

C'est déjà un signal fort que d'avoir élu deux femmes. Bien que la proportion de femmes dans notre profession ait fortement augmenté au cours des dernières décennies, les femmes restent sous-représentées dans les postes de cadres. Or, les médecins femmes occupant de tels postes en politique professionnelle ne sont pas seulement importantes en tant que modèle, mais elles peuvent aussi s'engager grâce à leur expérience pour faire évoluer les conditions cadres et l'égalité des chances.

Tant sur le plan professionnel que politique, Yvonne Gilli a un profil plutôt différent du vôtre. Elle a pourtant été élue à une forte majorité.

Comment interprétez-vous ce résultat? Fallait-il un vent nouveau en médecine et en politique professionnelle?

Un vent nouveau est toujours nécessaire, surtout dans le domaine de la santé qui évolue très rapidement. C'est d'ailleurs une des raisons principales pour lesquelles je ne me suis pas représenté.

Quels sont à votre avis les principaux défis en matière de politique professionnelle et de politique de la santé de l'actuelle législature au Parlement?

Le plus grand défi concerne les deux volets de mesures du Conseil fédéral visant à maîtriser la hausse des coûts qui mettent en péril la prise en charge des patients. Par ces mesures, on demande aux médecins de limiter les prestations pour leurs patients lorsque le budget est serré ou que l'objectif de maîtrise des coûts risque d'être dépassé. Nous nous y opposons et nous devons nous y opposer de toutes nos forces, car ces volontés de régulation étatique des coûts sont très favorablement reçues par les cercles politiques.

Les médecins femmes occupant des postes de cadres peuvent s'engager pour faire évoluer la profession et l'égalité des chances.

Une dernière question, plus personnelle; quels sont vos plans pour le futur? Pensez-vous rouvrir un cabinet ou au contraire prendre un peu de recul par rapport à la médecine?

Le coronavirus a fait que j'ai dû prolonger mon mandat de six mois, ce qui a bouleversé quelque peu mes plans. Je vais regarder un peu et puis je vais voir.

Références

- 1 Le Petit Prince de Antoine de Saint-Exupéry.
- 2 Forschungsinstitut Öffentlichkeit und Gesellschaft, Université de Zurich.
- 3 Baromètre des préoccupations 2020 du Credit Suisse (en allemand).